

Franck SANSELME, *Les Maisons familiales rurales. L'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Collection le Sens social, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 291 p.

Jacques Rémy

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/164>

ISSN : 1777-5434

**Éditeur**

Association des ruralistes français

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2000

ISSN : 1280-374X

**Référence électronique**

Jacques Rémy, « Franck SANSELME, *Les Maisons familiales rurales. L'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Collection le Sens social, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 291 p. », *Ruralia* [En ligne], 06 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/164>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

---

Franck SANSELME, *Les Maisons familiales rurales. L'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Collection le Sens social, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 291 p.

Jacques Rémy

---

- 1 De sa thèse de doctorat de sociologie Franck Sanselme a tiré un ouvrage de 291 pages qui vient de paraître au printemps 2000 aux Presses universitaires de Rennes. Les lecteurs de *Ruralia* ont eu déjà l'occasion de lire il y a peu un article de Franck Sanselme qui exposait les grandes lignes de son travail <sup>1</sup>, aussi vais-je me dispenser d'en faire une recension par trop académique et privilégier quelques points de vue, y compris critiques, sur ce livre dont je recommande la lecture à chacun.
- 2 Était-ce en 1969 ou en 1970 ? Quoi qu'il en soit, les Maisons familiales rurales (MFR) tenaient à la Mutualité un grand rassemblement, et le chroniqueur du *Monde* en charge de la chose agricole (P-H de Virieu ?) s'interrogeait : quelle autre institution était-elle ainsi capable de déplacer non seulement le ministre de l'Éducation nationale en personne (Edgar Faure si mes souvenirs sont exacts), mais aussi plusieurs centaines de députés et sénateurs ? Si donc l'enseignement agricole est un « enseignement dominé », comme l'ont affirmé certains auteurs que Franck Sanselme place en ligne de mire, du moins les familles rassemblées dans les associations qui constituent l'armature des Maisons familiales constituaient-elles une population digne de respect et d'attentions ostensibles aux yeux des élus ruraux. Certes, ceci n'empêche pas cela, mais les reproches d'enseignement « au rabais » visant les MFR témoignent bien du mépris d'observateurs engagés, formés eux-mêmes au moule de l'enseignement « légitime » et dominateur, qui n'envisagent pas un instant que d'autres stratégies envers l'enseignement peuvent être

conçues par d'autres groupes sociaux, dont la reproduction ne passe pas par l'acquisition des mêmes postures cognitives ; j'y reviendrai.

- 3 Quant à lui, Franck Sanselme se libère résolument de « la thèse fonctionnaliste et quelque peu "marxiste" de Claude Grignon » (p. 221) et se démarque également du travail de thèse et des ouvrages de Jacques Bonniel, qui portent précisément sur le même objet, les Maisons familiales rurales. Cette contrainte si penser, c'est penser contre, cela est particulièrement vrai lorsque l'on revient sur un objet déjà inventorié le conduit à proposer une toute autre démarche, à prendre à bras le corps le discours de l'institution sur elle-même, à considérer par là les individus qui la composent comme des acteurs plus que des agents et à appréhender l'activité symbolique de l'institution comme constitutive de son identité. L'auteur se détache ainsi d'une sociologie du soupçon, et s'efforce de considérer les mécanismes de la construction sociale de l'institution, par elle-même et dans la diversité de ses relations à autrui (déplorons ici un usage systématique donc voulu de la forme « autrui » que rien ne justifie, quelque pluriel et divers que soit autrui) ; il examine ainsi sans *a priori* écrasant et réducteur le sens que les individus, les groupes et les institutions donnent eux-mêmes à leurs actions et resitue l'institution MFR dans le marché de l'offre scolaire et dans sa complexe relation à son principal partenaire, l'État. En empruntant cette démarche, l'auteur se donne les moyens de saisir les mécanismes de cette co-construction. Il se donne aussi la capacité à ne pas s'aveugler sur la « vocation agricole » des Maisons familiales rurales et de mettre en évidence que c'est d'abord « l'alternance » entre études et travaux en entreprise qui constitue « l'axiologie éducative » des MFR, ce qui leur a d'ailleurs permis à moindre frais d'assumer les mutations, tant de leur public (d'origine de moins en moins agricole) que des formations offertes (de plus en plus variées) et même d'esquisser une implantation urbaine. Franck Sanselme analyse finement comment se construit, contre les institutions scolaires existantes, publiques et privées, et notamment l'enseignement confessionnel, une nouvelle offre scolaire qui se définit autour de cette pédagogie dite de l'alternance, où l'observation et la pratique se combinent avec l'acquisition de savoirs, en opposition ouverte à un enseignement jugé par trop abstrait.
- 4 Cependant, les conditions effectives de cette alternance ne sont guère exposées au lecteur : de la vie en entreprise des élèves, l'auteur ne nous dit rien d'autre que ce que nous en apprenons au détour des citations d'entretiens, et rien des caractéristiques des employeurs qui jouent le jeu de cette alternance. Les conditions de la vie en internat des élèves, l'origine sociale et la qualification comme les positions statutaires et les tâches des membres des équipes d'encadrement des Maisons familiales sont éludées. Plus grave encore, il faut attendre la page 260 pour qu'apparaisse le mot « mixte » (« internat mixte »), et la page 265 pour que surgisse le mot « fille », et dans les deux cas il s'agit de citations extraites de la prose institutionnelle, brochures ou journal interne de l'institution, *Le Lien des MFR* ; disons-le franchement, ça manque de sexe, je veux dire d'étude de *genre* dans cet ouvrage où l'on n'entrevoit que des « élèves ». Alors que l'auteur consacre, à juste titre, de longs développements sur le dépassement de la « vocation agricole » des MFR, il ne dit rien de leur ancienne « vocation ménagère » et de la mixité. Ce silence sur les équipes d'encadrement, sur la vie en alternance des adolescents et adolescentes, de l'internat de la Maison familiale à l'accueil chez des employeurs (sous quelle forme ? Partagent-ils la vie des familles de ces employeurs ?) interdit évidemment de classer l'ouvrage au rang de ces « analyses institutionnelles » qui questionnent l'institution par l'observation *in situ* de ses pratiques et de ses conflits

internes autant que par l'analyse des discours et des positions de ses divers acteurs ou agents, quel que soit leur statut.

- 5 Il est clair qu'il ne s'agit pas ici de lacunes mais d'une démarche méditée dès la construction de l'objet, et Franck Sanselme s'en explique sans détour dans son « annexe méthodologique » en justifiant que les dix-huit entretiens qu'il a réalisés, fort riches au demeurant, aient été recueillis auprès des seuls représentants légitimes de l'institution : « Ce sont les présidents et directeurs nationaux, régionaux, départementaux et locaux des Maisons familiales rurales qui font du discours institutionnel une parole autorisée [...]. Centrée, donc, sur les mécanismes de légitimation d'un ordre institutionnel, sur son traitement réflexif devant intégrer nombre d'univers objectifs par le jeu de médiations symboliques, notre problématique appelle l'analyse éminemment qualitative d'un matériau discursif : celui qui exprime au mieux les symboles et le système de valeurs, de normes et de représentations propres aux Maisons familiales » (pp. 277-278). Il demeure que l'on est en droit de s'interroger sur le ciblage étroit de ce corps de discours, auquel s'ajoutent toutefois divers matériaux significatifs, essentiellement des productions des MFR elles-mêmes, et quelques observations, d'ailleurs décevantes semble-t-il, de réunions et autres journées « portes ouvertes ». En effet, si l'on prend au sérieux le discours de l'institution sur elle-même, les familles jouent un rôle essentiel dans la formation et la vie de l'institution ; or, « les symboles et le système de valeurs, de normes et de représentations » ne sauraient s'épuiser dans le seul discours des responsables élus, présidents ou directeurs et les familles « de base », membres de l'association auraient dû être entendues, comme les membres des équipes qui eux (elles) aussi contribuent à la construction du sens et à la bonne marche de l'édifice, au renouvellement de ses pratiques et au rajeunissement de son (ses) discours. Il en va de même du troisième pilier de ce système d'alternance : les employeurs et les familles d'accueil contribuent également à cette co-construction et leurs voix manquent singulièrement ici, même si l'on peut comprendre que l'on décide de faire abstraction des usagers eux-mêmes, les élèves (mais les anciens élèves ?).
- 6 Ainsi, est-on en droit de penser qu'une enquête auprès des parents d'élèves comme des employeurs aurait pu enrichir, par exemple, le fort intéressant historique que l'auteur propose de cette notion d'enseignement en alternance dans la partie intitulée « Mise en perspective historique » ; il y évoque les sources auxquelles ont puisé les MFR, catholicisme social, Jeunesse agricole chrétienne, personnalisme (précisons à ce propos que Mounier a notamment écrit un texte intitulé « la femme aussi est une personne »), et École nouvelle et sa « pédagogie de l'immanence », selon l'expression de Marc-André Bloch que cite et reprend à son compte Franck Sanselme pour définir ce système de l'alternance. Or s'il montre excellemment l'intérêt de cette démarche du point de vue de l'offre scolaire, donc de l'institution face aux parents d'élèves potentiels, l'auteur, me semble-t-il, ne met pas assez en évidence combien la *demande* a pu, du côté des familles, pousser à la mise en place d'une telle forme d'enseignement, même s'il reproduit (p. 185 et p. 186) un texte fort éclairant de l'abbé Granereau, le fondateur des Maisons familiales rurales. L'école écrème le monde paysan, nous dit le bon prêtre, répétant ce que pensait chaque famille paysanne, pour la plus grande insatisfaction de celles qui étaient en quête de connaissances nouvelles mais qui ne voulaient pas nécessairement voir leurs enfants les plus doués les quitter. Or, non seulement l'enseignement par alternance qu'il institutionnalise va venir répondre à une demande récurrente d'enseignement concret, ancré dans les réalités professionnelles immédiates, mais en fait cette forme

institutionnelle nouvelle se coule dans un ensemble de pratiques d'apprentissage hors du cadre du foyer paternel (maternel) en usage de fort longue date dans la paysannerie et aussi, cela est fort bien connu, dans l'artisanat. C'est ainsi qu'il faut interpréter bien des *louées* d'adolescents des deux sexes qui ne correspondent pas au seul intérêt économique immédiat mais aussi à un détour à visée éducative par une famille alliée ou reconnue pour les savoirs professionnels qu'elle détient, dont la pratique subsiste sous des formes diverses, au moins dans certaines régions de l'ouest où l'on a une conscience aiguë que les relations père-fils (et mère-fille) ne sont pas nécessairement les plus propres à la transmission efficace des savoirs, passé l'enfance (à ce titre au moins, l'absence de carte de l'implantation nationale des MFR est regrettable). Vérifier la permanence de ces points de vue auprès des divers groupes sociaux auxquels appartiennent les familles liées aux Maisons familiales rurales aurait pu être éclairant, et conforter la thèse de Franck Sanselme, qui ne se résigne pas à voir dans les individus de simples agents auxquels échapperait le sens de leurs actes.

- 7 Au-delà de ces critiques, qui venant d'un sociologue des professions profondément marqué du fait de ses origines et de sa formation par le ruralisme et l'agrarisme ne tiennent pas toujours compte que cette recherche a été initialement conçue dans le cadre d'une thèse en sociologie de l'éducation (dont le présent ouvrage déborde largement et heureusement), il reste que l'ouvrage de Franck Sanselme est tout à fait passionnant, et extrêmement riche en réflexions qui dépassent son objet immédiat, les *Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation*. En fait, au travers de l'examen approfondi de cette institution spécifique, c'est le mode de constitution de l'identité de toute institution qui passionne Franck Sanselme et le conduit à démontrer les mécanismes de cette construction sociale, selon la métaphore de l'horloger qu'il revendique pour sa pratique sociologique (p. 23). Il est donc à lire non seulement par les ruralistes et les spécialistes de sciences de l'éducation qu'intriguent les MFR, mais aussi par les collègues des diverses sciences sociales qui s'attachent à appréhender les institutions.

---

## NOTES

1. Franck SANSELME, « L'identité de l'enseignement agricole à l'épreuve de l'État et du "service public" : le cas des Maisons familiales rurales », dans *Ruralia, revue de l'Association des ruralistes français*, n° 4, 1999, pp. 123-142.

---

## INDEX

**Index chronologique** : XXe siècle